

## REGLEMENT

### SEMI-MARATHON MATOURY ROURA

**Responsable : Monsieur Maurice LUZARD 0694 22 15 63**

- 1) Organise le Dimanche 24 septembre 2023 la 22<sup>ème</sup> édition du semi-marathon Roura Matoury, course pédestre de 21,100 kms, ouverte à toutes personnes munies d'un certificat médical ou d'une licence en cours de validité.  
**L'heure du départ est fixée à 06H30 devant la Mairie de Roura et l'arrivée s'effectuera devant le hall sportif de Matoury. Vont concourir les catégories suivantes : Junior, Espoir, Senior, Vétéran hommes/femmes de 16 à 90 ans.**
- 2) Un point de ravitaillement sera établi tous les cinq kilomètres : 5, 10, 15 et 20 km.
- 3) Les organisateurs se réservent le droit de mettre hors course tout concurrent inapte pour raisons médicales.
- 4) La circulation automobile restera ouverte sur le parcours; mais sera contrôlée à chaque Carrefour, dans Matoury par la police municipale et à chaque carrefour de Stoupan à Roura un membre de l'organisation sera placé en tenue réfléchissante en tant que jalonneurs.
- 5) A l'issue de l'épreuve, le classement sera établi ; seront classés les trois premiers de chaque catégorie Hommes et Femmes.
- 6) Les inscriptions sont ouvertes à partir du 21 août au 22 septembre 2023 à 18h00.
- 7) **Certificat médical ou licence est obligatoire !**
- 8) La manifestation est couverte par une Police d'Assurance souscrite à cet effet auprès de Groupama.
- 9) Les Pompiers et la Gendarmerie sont informés de la manifestation et une infirmière sera présente sur place.

Fait à Matoury le 14 août 2023



**M2000**  
**Matoury**  
BP 189 - 97357 MATOURY Cédex  
Tél : 0694 22 15 63  
Siret : 429 445 216 00014